## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 10 JUILLET 2020 à 18 h 30

**Etaient présents :** M. Bernard REY, Maire, Mmes Emmanuelle CARGNELLI, Josette GUERRIER, MM Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, Adjoints au Maire. MMES Claire ANDRIEUX, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, M. Jean-Pierre PILLON, Conseillers municipaux.

**Absent(s) excusé(s):** Mme Frédérique POINTON-SCHOENAUER (pouvoir donné à M. Bernard REY) Mme Sandrine TESTAS, M. Gilles BRIENS, M. Jean-Claude LAMBERT (pouvoir donné à M. C. COTTAREL) M. Florent PATIN (pouvoir donné à M. M. SOLFOROSI) M. Frédéric VIENOT (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI)

Secrétaire de séance : Mme Josette GUERRIER

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> juillet 2020 Date de l'affichage : 1<sup>er</sup> juillet 2020

## I – ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Le Maire insiste sur le fait que les conseils municipaux ont été « convoqués » ce vendredi 10 juillet pour désigner les délégués des conseils municipaux, qui devront élire les sénateurs. Pour la commune de St Bernard, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants doivent être désignés.

Une seule liste a été présentée : la liste conduite par M. REY, constituée de 3 délégués titulaires (REY Bernard, Emmanuelle CARGNELLI et Christophe COTTAREL) et de 3 délégués suppléants (Josette GUERRIER, Marc SOLFOROSI et Claire ANDRIEUX)

La liste de M. REY a été élue par 13 voix.

Prochain conseil municipal : Lundi 20 juillet 2020 à 19h30	
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.	
L'élection des sénateurs aura lieu le dimanche 27 septembre 2	020
L'élection des sérateurs aura lieu la dissanche 07 contambre 0	000

Signatures: